

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 14 (1957)

Heft: 8

Rubrik: Échos romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

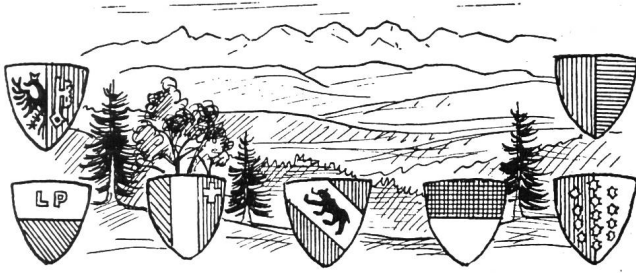
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ÉCHOS ROMANDS

FRIBOURG

A propos de la nouvelle orientation de l'I. P.

Point de vue fribourgeois

Note de la rédaction. — L'exposé ci-après a été présenté par son auteur aux membres du Service romand d'information réunis à Macolin les 9 et 10 novembre 1956. Les arguments avancés le mérite de la sincérité et sont basés sur des expériences vécues. Ils méritent donc d'être pris sérieusement en considération par les dirigeants responsables et par nos autorités.
La rédaction.

Nous constatons, depuis quelques années, que l'I. P. ne jouit plus de l'élan, de l'enthousiasme d'autrefois. Cette constatation est juste en un sens, mais aussi erronée en un autre, car il est aussi grave de pécher par excès d'optimisme que par noir pessimisme.

En effet, dire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes serait mentir comme affirmer que l'I. P. est vouée à l'échec, à la ruine. Que notre mouvement connaisse un état stationnaire, nous ne le nions pas, et cela nous incite à nous poser la question : « Pourquoi ? » Tout mouvement nouveau, quel qu'il soit, connaît en ses débuts des succès. De l'idéal, des buts, de l'organisation, de la valeur intrinsèque du mouvement, comme aussi de la valeur des chefs dépend la durée de cet enthousiasme. Avouons que celui de l'I. P. a bien duré.

S'il y a des modifications à apporter, ne nous gênons pas de les proposer en appuyant nos arguments sur des bases solidement établies. Cette sorte de lassitude dont nous nous plaignons est humaine, voire normale. En 1942, au début du nouveau régime de l'I. P. le champ d'activité était immense et les possibilités d'action fort étendues. Rappelons-nous le film initial. Autour du cours de base gravitaient une foule d'autres cours ou examens à option : course d'orientation, boxe, aviron, football, handball, excursion, etc. L'option donnait un choix capable de satisfaire tous les goûts et le plus grand nombre possible de sociétés sportives et de jeunes gens. Ce fut en un sens un danger de donner aux sociétés sportives, aux moniteurs et à la jeunesse une pâture aussi riche et généreuse.

En effet, deux tendances se manifestèrent :

- a) Dans certains cantons on tira de l'I. P. tout ce qu'on en put, prenant à profusion dans le programme proposé. Ainsi que dit le proverbe : « Qui trop embrasse mal étreint » on entreprit beaucoup pour peu mener à bout et à bien.
- b) Dans d'autres cantons, on avala moins goulûment le programme. On mit l'accent sur les cours de base, on prit la course d'orientation surtout comme moyen encourageant. On y allait petit à petit. Autrement dit, on voulait faire durer le plaisir, ne pas provoquer d'indigestion.

En 1952, pour des raisons certainement alors bien fondées on supprima la possibilité d'organiser les cours à

option dans le cadre des groupes I. P. L'examen à option demeurait et pouvait être organisé. Pour procéder à ces examens il fallait tout de même préparer sérieusement les jeunes gens par un travail qui n'était que maigrement rétribué.

Les cantons qui avaient entrepris le plus possible de cours à option se virent en quelque sorte dépouillés de nombreuses possibilités. Ceux qui avaient décidé de procéder par étapes successives eurent leur élan coupé. Il est certain que l'organisation de cours à option dans le cadre des cours I. P. se heurte à des difficultés : formation des moniteurs, emplacements, programme détaillé et suffisant, etc. Par contre la forme des camps est une garantie en elle-même beaucoup plus sûre de réussite au point de vue travail et de succès quant aux examens.

Cependant, nous pensons qu'en tous cas le cours à option « course d'orientation et travail dans le terrain dans le cadre des groupes I. P. serait un élément régénérateur de l'I. P. à la campagne surtout.

En effet la course d'orientation plaît énormément aux jeunes gens qui se passionnent dans la préparation physique et surtout technique à ce genre de course. L'esprit de camaraderie dans les équipes n'est pas à dédaigner quand on voit pendant plusieurs années les mêmes jeunes gens dans la même équipe. Ils veulent rester ensemble, parce qu'ils se comprennent bien, parce qu'ils ont leur petite organisation interne propre et spéciale dans toutes les courses.

Nous avançons à l'appui de ce que nous disons ci-dessus le fait que de plus en plus (en pays fribourgeois du moins) la catégorie qui connaît le mouvement ascendant le plus fort est celle des jeunes de 15 et 16 ans. Si à ce moment là ils sont enrôlés, ils sont vraiment pris jusqu'à 20 ans. Les courses cantonale et broyade d'orientation sont des exemples frappants où cette catégorie de jeunes est très forte.

C'est la raison principale qui nous a poussés à organiser un cours de deux jours pour tous les instituteurs de l'arrondissement, moniteurs I. P. ou pas. Ce cours était patronné par M. Pillonel, inspecteur scolaire et subsidié par la S.F.M.G. (Société Fribourgeoise des Maîtres de Gymnastique). Dès cette année, l'étude de la carte et l'emploi de la boussole font partie du programme des sports à l'école.

Revenons au point de départ dans lequel nous disions que l'état stationnaire dans lequel nous sommes, nous cause certaines inquiétudes. Nous le constatons depuis quelques années et immédiatement nous avons réagi, nous avons cherché des nouveautés, des procédés nouveaux. Ce ne furent que des analgésiques qu'en simples infirmiers nous administrions. La sensation du mal disparaissait momentanément, mais le mal demeurait. Tous les discours, toutes les discussions même les plus passionnantes et les plus nourries n'ont servi à rien. C'est le moment ou jamais de faire intervenir le médecin. Ce médecin n'est autre que ceux qui édictent les prescriptions et règlements. Nous ne sommes pas de ceux qui demandent de tout bouleverser, de tout changer. Mais ce que nous pensons juste de proposer, c'est une adaptation des prescriptions dans le sens d'une plus large autonomie des cantons.

M. Kaech n'écrivait-il pas dans son magistral exposé paru dans « Jeunesse forte et Peuple libre » de juin 1956 : « La difficulté d'une telle conception réside dans le fait que le problème doit forcément être traité d'une manière uniforme. Mais rien n'est plus faux aussi que de dire : L'instruction préparatoire est ainsi et ainsi. Il lui manque ceci ou cela. Ceci est bon, cela ne vaut rien. Dans un pays aussi varié, formé de races, de langues et de conceptions différentes, l'instruction préparatoire ne saurait être analysée partout du même point de vue, ni appliquée selon des règles valables pour toutes les régions. Les conditions varient de canton à canton, voire d'un district à l'autre ».

Rien d'aussi juste à notre avis. En effet si nous sommes fédéralistes sur les plans politiques, social, administratif, scolaire et aussi sportif, pourquoi ne le serions nous pas dans le domaine de l'I.P. dans une plus large mesure ? Pourquoi, les cantons ne seraient-ils pas libres d'accorder l'autorisation de cours à option dans le cadre des groupements sans que cela soit à leur charge complète ? Pourquoi des cours de base de 30 heures avec 25 heures obligatoires (comme actuellement) pour les élèves ne seraient-ils pas introduits. Bien entendu les cours de 50 heures subsisteraient et les moniteurs pourraient choisir entre les cours de 50 ou 30 heures. Pour ce qui concerne le canton de Fribourg, nous sommes terriblement bridés par ces 50 heures qui doit accomplir le moniteur et placés dans des situations quasi impossibles dès que les jeunes ont dépassé les 25 heures de participation obligatoire.

Une enquête a été faite dans le district de la Broye où diverses questions ont été posées aux moniteurs. Voici le résultat de l'opération :

1. Organisez-vous habituellement un cours de base de 50 heures ?

Oui : 6. Non : 10.

2. Si oui, quelles difficultés rencontrez-vous ?

Trop d'heures pour un petit cours : 5. Aucune difficulté : 1.

3. Sinon, pour quels motifs ?

Manque d'effectif : 1. Manque de temps : 1. Pas d'installation : 1. Cours au village voisin : 1. Manque d'intérêt de la jeunesse : 3. Peine à avoir les jeunes : 1. Trop d'heures pour un petit cours : 9.

4. Le fait de falloir faire 50 heures est-il un obstacle sérieux ?

Oui : 14. Non : 1.

5. Si des cours de 30 heures, avec rétribution adéquate étaient introduits (les cours de 50 heures demeurant) pourriez-vous en organiser un ?

Oui : 12. Peut-être : 2. Doute : 1.

6. Si des cours à option, notamment course d'orientation étaient réintroduits dans le cadre des cours à raison de 20 heures pourriez-vous en organiser ?

Oui : 11. Peut-être : 2. Doute : 1.

Autres considérations :

Disproportion néfaste entre les 50 heures que doit faire le moniteur et les 25 heures que doit faire l'élève pour être compté comme participant au cours de base : 10.

Cette enquête prouve de façon assez nette qu'il y a certaines choses à adapter à la situation actuelle si nous voulons attendre des progrès. Nous ne croyons certes pas au miracle, mais nous croyons fermement à une avance. En effet il n'y a pas un instant à hésiter pour choisir dans un district entre 6 cours de base de 50 heures et une douzaine de 30 heures, les deux exigeant le même nombre d'heures de la part des élèves. L'Institut national de gymnastique et de sport, notre maison-mère, peut-il faire quelque chose ? La conférence des présidents cantonaux peut-elle intervenir auprès des instances compétentes pour qu'une adaptation soit réalisée au plus vite ?

Nous avons une mission à remplir, nous portons des responsabilités qui dépassent les libertés cantonales. Qu'on veuille bien nous entendre et accepter d'étudier le problème avec un esprit largement fédératif. Luy.

**Monsieur Georges Chappuis va quitter
l'Office cantonal d'éducation physique**

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris cette nouvelle car, pour nous qui l'avons vu au travail dès les balbutiements de la nouvelle I.P. en terre vaudoise, Georges Chappuis était ce que la feuille est pour l'arbre : un ornement et un bienfait.

Des raisons administratives qu'il ne nous appartient pas de discuter ont provoqué son déplacement dans un autre secteur administratif n'ayant plus aucun rapport avec ce qui fut son pain quotidien au cours des quinze dernières années.

On a beau avoir bon caractère et être un bout-en-train de la trempe de notre ami Georges, ce sont des moments difficiles à passer.

C'est pourquoi avant de nous quitter, sur le plan professionnel tout au moins, nous tenons à lui dire ici toute notre sympathie et toute notre reconnaissance pour le grand dévouement dont il a fait preuve à l'égard de l'instruction préparatoire et de la jeunesse en général.

Merci Georges et quand tu en auras assez de tes histoires de fisc viens reprendre un bon bol d'air frais et d'amitié à Macolin.

Fr. Pellaud

NEUCHÂTEL

Vive la nouvelle grenade E. P.

La classique grenade utilisée lors des cours de base et pour les examens E. P. semble avoir fait son temps. Ainsi en ont décidé les instances supérieures. Depuis le début de l'année, ce long tube, peu pratique et nullement guerrier, a été remplacé par un engin plus... dynamique. Plus courte de taille, à peu de chose près de même volume, la nouvelle grenade a néanmoins le poids classique de 500 grammes. Sa forme permet d'imaginer la fameuse « grelousse » utilisée jadis dans notre armée.

Mais la nouvelle grenade possède plusieurs avantages. Tout d'abord, en touchant le sol, elle rebondit bien moins facilement que l'engin précédent. Elle sera donc moins dangereuse pour les spectateurs. D'autre part, avantage très important, elle a déjà permis des jets considérablement meilleurs. En effet, d'après les statistiques des essais entrepris, les performances sont d'environ 20 % supérieures. Ce qui signifie que les jets moyens sont améliorés de 6 à 8 mètres, pour les jeunes gens astreints aux examens de base. Peut-être alors, devra-t-on revoir le barème des points attribués ?

On sait aussi combien les couleurs chatoyantes recueillent d'attraits actuellement. Or, les techniciens qui ont mis au point ce nouvel engin ont admis que le blanc pouvait parfaitement convenir. Une autre série a été peinte moitié rouge, moitié blanche dans le sens de la hauteur. Comme un œuf de Pâques ! J'ignore encore ce que la couleur peut apporter aux nouvelles performances et si les grenades à deux couleurs iront plus loin que les monocolors ? Mais un plaisantin, dont nous tairons le nom, a déjà demandé s'il était préférable de tenir le rouge en haut... ou le blanc en bas, lorsqu'on lancera cette nouvelle grenade. Peut-être qu'un jour, des statisticiens en mal de calculs, se pencheront-ils sur cette question très délicate. Et si on confiait ces grenades à un dessinateur humoriste ?

R. Ji